

Date de création : 14/04/20
Date de Mise à Jour : 14/10/24
Version v23.0

Gestion de la Durabilité

Objectif

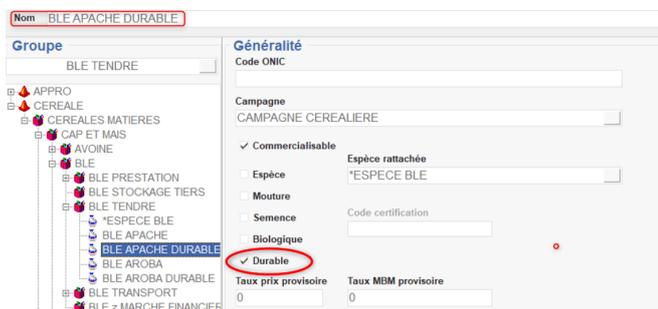
La gestion de la durabilité va permettre de vérifier qu'aucune matière "non durable" n'est vendue sous la mention "durable" :

- Gestion facile de la répartition des céréales durables
- Etat des lieux des entrées et des sorties de céréales durables via le bilan massique
- Edition de la déclaration annuelle

Création de la fiche "Article Durable"

Il est nécessaire de créer deux articles de la même variété concernée : l'un durable, l'autre non durable.

1. Créer dans un premier temps l'article de la variété (ex : Blé Apache)
2. **Dupliquer cet article** (en utilisant le bouton ), le nommer "durable" (ex : Blé Apache Durable) et le déclarer comme suit :



Dans la fiche article
→ Partie Céréale → Généralité
→ *Cocher Durable*

Déclaration du Tiers en tant que "Producteur de Durable"

La variété de céréale durable doit obligatoirement être déclarée dans la fiche Tiers afin qu'elle puisse être utilisée pour la répartition durable/non durable.

Durabilité

Producteur de "durable"

Critères

DATE DEBUT	DATE FIN	CEREALE DURABLE	NOMBRE HA	%	CEREALE	SIGNATURE
01/07/2019	30/06/2020	BLE APACHE DURABLE	100	60	BLE APACHE	01/07/2019
01/07/2019	30/06/2020	BLE AROBA DURABLE	50	80	BLE AROBA	01/07/2019

TOUTES LES DURABILITES

Date début	Date fin	Date de signature
01/07/2019	30/06/2020	01/07/2019
Céréale durable	Nombre HA	Pourcentage
BLE APACHE DURABLE	100.00	60.00
Céréale non durable		
BLE APACHE		

Dans la fiche [Tiers](#)

→ Partie Céréale → Durabilité

→ Cocher *Producteur de Durable* : un nouveau champ *Critères* (Collection) apparaît et doit être renseigné :

- Renseigner la *période* concernée.
- Renseigner la *Date de signature*, à réception du courrier retourné par le Tiers.
- Sélectionner la *céréale Durable* et la *céréale non durable* (précédemment créées).
- Renseigner le *Nombre d'Hectare* et le *pourcentage* de durable.
- **Valider la collection et Valider la fiche.**

Si la date de signature n'est **pas renseignée** :

- Si un *article durable* est saisi dans la pièce, un **message d'alerte bloquant** apparaîtra. Selon le paramétrage de la pièce, il interviendra :
 - Soit à la validation de la ligne article.
 - Soit à la validation de la pièce *Bon d'Apport* ou *Pont Bascule*.
- Si l'utilisateur saisit un *article non durable*, la répartition Durable/Non durable ne se fera pas. Aucun message d'alerte ne se présentera dans ce cas.

- Pour transmettre au Tiers **le courrier de déclaration** qu'il devra retourner daté et signé à l'organisme stockeur :
Sur l'entité Admin : Index → Certification → Courrier Durabilité
Renseigner la *campagne* et le *Tiers* et imprimer **le courrier** à lui envoyer.

- Possibilité de **contrôler la validité des certificats de durabilité par campagne** par l'[édition du contrôle durabilité tiers](#)

Gestion de la durabilité dans le Bon d'Apport

La répartition, sur le Bon d'Apport, en variété durable/non Durable, telle que définie dans la fiche Tiers, intervient **au moment de la validation de la pièce**.

Il suffit de renseigner **la totalité de la quantité livrée en variété** durable ou non durable et la validation de la pièce fera ensuite la répartition et **affectera la même cellule et le même lot (si tracée), sur les deux lignes** (même si la variété non saisie n'a pas été réservée dans le lot cellule ou dans la cellule elle même).

Le bon fonctionnement de la répartition entre variété durable et non durable dépend du **paramétrage des critères de vérification de la durabilité dans le bon d'apport** ([vérification de la date de signature du courrier](#) et [gestion de la répartition Durable/Non Durable](#) à la validation de la pièce).
Contactez Analys en cas de problème.

Gestion de la durabilité par l'utilisation du Pont Bascule

La gestion de la **répartition durable/non durable** peut se faire à plusieurs niveaux selon les besoins et selon le paramétrage des pièces :

- Soit, elle intervient au niveau de la **validation de la pièce Pont Bascule** et dans ce cas le ticket de pesée, comportera les deux variétés.

SA BIELOO
RUE DES TEMPLIERS
91300 MASSY

Entrée PESÉE N° BAS1000306 (En KG)

Autres Ref:

Page :

Code Tiers DATE Site
100023 16/04/2020 SITE 1
Coordonnées : BIELOO ERIC Tél. : 0602020202

IMMAT.	DÉSIGNATION	PESÉE	TARE	BRUT	CAL.	NET
	Pas d'identification pesée -Cellule:Stock a-					
	BLE AROBA	3250	1000	2250		2250
LOT : 666						
Impureté: 1	Humidité: 14 Protéine: 13 P.S.: 77					
	Pas d'identification pesée -Cellule:Stock a-					
	BLE AROBA DURABLE	6750	0	6750		6750
LOT : 666						
Impureté: 1	Humidité: 14 Protéine: 13 P.S.: 77					

-----Signature-----

- Soit, elle intervient au niveau de la **création du Bon d'Apport**, généré par la pièce Pont Bascule, et le ticket de pesée ne comportera alors que la variété saisie.

Contactez *Analys* pour le paramétrage si besoin.

Traitement de Répartition des apports en durable

Il est envisageable que la quantité de céréale durable ne soit gérée, ni au niveau de la saisie du pont bascule, ni au niveau du bon d'apport ou que le retour du courrier intervienne après que les saisies aient été faites MAIS NON FACTUREES.

Dans ce cas, ce traitement va générer la répartition sur les bons d'apport effectués :

Sur l'entité Site de Production :
Index -> Traitement -> Divers -> Opérations Pièces : Répartition des apports en durable

Ce traitement devra bien évidemment être lancé :

- **Après avoir saisi la date de signature** des déclarations de respect des critères de durabilité
- **Avant d'avoir établi les bordereaux d'apport**

- **Du... Au...**
Date de pièce des Bons d'Apport.
- **Type de Tiers / Tiers Durable**
Sélectionner les Tiers concernés.
- **Article**
Sélectionner uniquement l'article

Liste des lignes de bon d'...

Du 01/04/2020 au 13/04/2020

Type de tiers

Tiers durable

Articles

OK

durable **ou** non durable saisi dans les bons.

Le traitement propose alors la *Liste des lignes de Bon d'Apport non réparties* à sélectionner. Puis, il indique les **Bons d'Apport qui ont été traités** (voir ci-contre) :

La répartition sur le Bon d'Apport se fait alors de la façon suivante :

APPORT N° BAS100292

Page : 1

Code Tiers	Date Pièce
100023	14/04/2020

Site
SITE 1 - 91360 EPINAY SUR ORGE

Coordonnées : BIELOO ERIC Tél. : 0602020202 E-Mail : ERIC@BIELOO.FR

IMMAT.	DÉSIGNATION	LIVRÉE	NETTE	NORME	CONTRAT	RESTE
	BLE APACHE (CAMPAGNE 2019) Cellule : STOCK d Base prix : FERME 1. Poids brut livré :4.000. Impureté: 1.00 Humidité: 14.00 Protéine: 13.00 P.S.: 77.00	4.000	4.000	3.960		
	BLE APACHE DURABLE (CAMPAGNE 2019) Cellule : STOCK d Base prix : FERME 1. Poids brut livré :6.000. Impureté: 1.00 Humidité: 14.00 Protéine: 13.00 P.S.: 77.00	6.000	6.000	5.940		

60% de durable déclaré dans la fiche Tiers
Pour une livraison de 10T

Si la **variété durable n'est pas réservée dans le lot** de la variété initiale (et non rattachée à la même espèce que la variété non durable), alors le traitement indiquera un **message d'alerte** mais générera tout de même la répartition souhaitée en durable/non durable :

Il vous appartient de modifier ou non, les réservations du lot, pour y inclure la variété Durable.

Les prix d'achat seront mis à jour, en fonction de la variété, à la **date du Bon Apport** concerné.

Editions utiles pour la gestion des céréales durables

Index -> Stocks Céréale -> Contrôle durabilité

Contrôle durabilité: Edition utile à titre indicatif pour la vérification des entrées et sorties de durable, par mois.

CONTRÔLE DURABILITÉ Vendredi 2 Octobre 2020 à 12:58 Page 4

PIÈCE	TIERS	ENTRÉES	SORTIES	STOCK RÉEL
avril 2020				
SITE 1				
CEREALES MATIERES				
BLE APACHE DURABLE				
Stock à la date du 29/02/2020				7.128
BLE APACHE DURABLE				13.068
BAS1000292 du 14/04/2020	SA BIELOO	5.940		13.068
BLE AROBA DURABLE				
Stock à la date du 29/02/2020				10.098
BLE AROBA DURABLE				18.018
CEREALES MATIERES				3.018
Transfert				6.858
mars 2020				13.540
				16.510
BLE AROBA DURABLE (TONNE)		C 33.412	D 27.000	B 16.510
CEREALES MATIERES		39.352	27.000	29.578
SITE 1		39.352	27.000	29.578
SITE 2				
CEREALES MATIERES				
BLE APACHE DURABLE				
Stock à la date du 31/03/2020				25.204
BLE APACHE DURABLE				25.204
BLE AROBA DURABLE				
Stock à la date du 31/03/2020				
BLE AROBA DURABLE				25.204
CEREALES MATIERES				25.204
SITE 2				25.204

- Les **stocks réels**, A et B, seront les stocks reportés en début de mois suivant. Ils sont calculé par différence entre la somme des entrées et la somme des sorties ($B = C - D$)
- Au sein d'un même mois, le stock réel est calculé en évolutif de façon à faire apparaître les quantités disponible à la vente ou bien alerter sur des ventes trop importantes (valeur en rouge).

Index -> Stocks Céréale -> Bilan massique

Bilan massique : Edition à transmettre en cas de contrôle. Bilan sur la campagne et mois par mois des entrées et sorties de durable.

- Les **crédits acquis**, mois par mois, correspondent aux quantités mensuelles qui seront commercialisables en durable
- Le **solde crédit** est calculé en évolutif de façon à faire apparaître les quantités de durable disponible à la vente ou bien alerter sur des ventes trop importantes (valeur en rouge).

Vendredi 2 Octobre 2020 à 12:41 CerApp

BILAN MASSIQUE

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020 / SITE 1.
 PÉRIODES SÉLECTIONNÉES : CAMPAGNE 2019 (01/07/2019 - 30/06/2020)

PIECES	TIERS	ENTRÉES	SORTIES	CREDIT ACQUIS	SOLDE CREDIT
CAMPAGNE 2019					
CEREALES MATIERES					
BLE APACHE DURABLE (TONNE)					
SITE 1					
février 2020					
Bs11000273 de 11/02/2020	SA BELOO	7 120		7 120	7 120
février 2020		7 120		7 120	7 120
Bs11000292 de 14/04/2020	SA BELOO	5 940		5 940	13 060
avril 2020		5 940		5 940	13 060
avril 2020		5 940		5 940	13 060
SITE 1		13 060		13 060	13 060
BLE AROBA DURABLE (TONNE)					
SITE 1					
février 2020					
Bs11000273 de 11/02/2020	SA BELOO	10 090		10 090	10 090
février 2020		10 090		10 090	10 090
avril 2020		7 920		7 920	18 010
Bs11000206 de 15/04/2020	SA BELOO		15 000		3 010
Bs11000203 de 15/04/2020	SA SANDERS		12 000		-3 010
Bs11000204 de 15/04/2020	SARL SOKAL				-3 002
Bs11000202 de 15/04/2020	SA BELOO	7 920		7 920	-1 002
Bs11000208 de 15/04/2020	SA BELOO	7 920		7 920	6 898
Bs11000206 de 15/04/2020	SA BELOO	8 002		8 002	15 540
Bs11000214 de 15/04/2020	SA BELOO	2 970		2 970	18 510
avril 2020		33 412	27 000	4 412	16 510
SITE 1		43 510	27 000	16 510	16 510
BLE AROBA DURABLE (TONNE)					
SITE 1		43 510	27 000	16 510	16 510
CEREALES MATIERES					
CAMPAGNE 2019		56 578	27 000	29 578	29 578
TOTAL GENERAL					
		56 578	27 000	29 578	29 578

Index -> Certifications -> Contrôle durabilité Tiers

Contrôle Durabilité Tiers : Permet de contrôler la validité de la déclaration des tiers durables pour une période donnée.

Mardi 18 Juin 2024 à 12:34 CerApp

CONTRÔLE DURABILITÉS PAR TIERS

Période du 01/06/2024 au 30/06/2024. Uniquement les producteurs durables.

TIERS		DATE SIGNATURE	NOM SIGNATAIRE	CEREALE DURABLE	% DURABLE	NB HECTAIRE	CEREALE NON DURABLE
NOM	CODE						
SARL ALPHA	100032	12/07/2023		TOURNESOL DURABLE	85	0	TOURNESOL 1
SA BIELOO	100023	05/06/2024		BLE AROBA DURABLE	75	100	BLE AROBA
SARL CAPSOC	100117				0	0	
SARL NEGOCE A	100120	25/07/2023		TOURNESOL DURABLE	70	0	TOURNESOL 1
SA TEST FEVRIER	100053				0	0	

From: <https://wiki.atys.analys-informatique.com/> - Wiki Atys

Permanent link: https://wiki.atys.analys-informatique.com/doku.php?id=wiki:docs_en_cours:gestion_de_la_durabilite

Last update: 2024/10/14 18:09